

Mesdames, Messieurs les conseillers nationaux, Mesdames et Messieurs les présidents des conseils (inter)régionaux et (inter)départementaux, Chères consœurs, Chers confrères,

Points d'actualité

La semaine est évidemment marquée par la <u>publication des décrets et arrêtés</u> instituant l'infirmier de pratique avancée en France. L'Ordre a réalisé <u>une synthèse</u> pour une meilleure compréhension de ce dispositif qui repose sur deux décrets et trois arrêtés.

L'Ordre a communiqué en faisant diffuser une dépêche AFP qui a été abondamment reprise par toute la presse.

Le <u>décret du 10 juillet 2018</u> relatif à l'établissement des listes nominatives des infirmiers salariés étant entré en vigueur depuis jeudi 12 juillet, les premières listes sont déjà transmises au CNOI. Pour rappel, le décret prévoit que les données sont transmises par les structures publiques ou privées employant les infirmiers, <u>au conseil national de l'ordre des infirmiers</u>, par voie électronique dans des conditions garantissant la confidentialité des données recueillies. Le format du fichier contenant ces informations est déterminé par l'ASIP santé.

Ainsi les établissements et autres employeurs ne doivent pas transmettre les listes aux CDOI/CROI. Si un CDOI/CROI en est destinataire, il doit renvoyer l'établissement ou l'employeur vers la <u>page dédiée du site Internet de l'Ordre</u> sur laquelle se trouvent toutes les instructions utiles à la mise en œuvre de cette procédure.

• Compte-rendu de la semaine du bureau

- Rdv avec Michel JOUBARD et Gilberte HUE, président et vice-présidente du GERACFAS

Le Groupement d'Etudes, de Recherches & d'ACtions pour la Formation Aide-Soignante regroupe des Instituts de Formation des aides-soignants indépendants ou intégrés à un IFSI. Echanges sur la collaboration infirmier/aide-soignant.

- Réunion du bureau du CLIO général

Le bureau du CLIO général (ordre des avocats, experts-comptables et infirmiers) s'est réuni afin d'échanger sur le programme de travail de la mandature (deux ans).

- Rdv avec Nicolas REVEL, Directeur général de la CNAMTS

Anne Jauer, vice-présidente, Catherine Jochmans-Moraine, secrétaire générale et Patrick Chamboredon ont eu un long entretien avec Nicolas REVEL sur les sujets suivants : l'élargissement du champ de la vaccination antigrippale par les infirmiers (NR s'y montre très favorable), le DMP, les PRADO (service de retour à domicile des patients hospitalisés initié par l'Assurance maladie), rémunération des IPA, entraide ordinale, éthique des contrôles des indus des infirmiers libéraux. Un nouveau rdv sera programmé à la rentrée compte tenu des nombreux sujets communs

- Rdv avec l'ONSIL, syndicat d'infirmiers libéraux

Anne Jauer, vice-présidente, Catherine Jochmans-Moraine, secrétaire générale et Patrick Chamboredon ont rencontré les représentants de l'ONSIL (Françoise Pacchioli, présidente Rhône-Alpes, David Balesse, Responsable Hauts-de-France, et Laurent Kerfyser, Secrétaire Général) afin d'aborder de nombreuses problématiques propres aux IDEL: les IPA en soins de ville, les évolutions réglementaires des actes infirmiers, la reconnaissance des DU et la

possibilité de s'en prévaloir, les services à rendre aux IDEL par l'Ordre, les thérapies complémentaires en exercice libéral, etc.

A venir la semaine prochaine en particulier : rencontre avec Alain-Michel CERETTI, président de France Assos Santé.

Bien confraternellement,



Patrick CHAMBOREDON Président 228, rue du Faubourg Saint-Martin 75010 Paris

Tél: 01 71 93 84 53

Site internet : www.ordre-infirmiers.fr

